



Chant choral et Covid 19 : les dernières infos

Le Ministère de la Culture vient de publier ses préconisations pour la reprise des pratiques artistiques.

Concernant les pratiques vocales, les informations les plus explicites se trouvent sur la notice concernant l'enseignement artistique. En voici le principal extrait :

Les pratiques collectives vocales

Le chant choral étant une pratique artistique à risque, une vigilance accrue doit être apportée pour particulièrement pour les personnes de plus de 65 ans et fragiles (avis du 20 avril 2020 du HCSP).

- *Port du masque conseillé pour l'enseignant/ chef de chœur ainsi que le respect d'une distance plus grande, de 3 à 5 mètres.*
- *Pour les ensembles vocaux, la distance radiale entre chaque chanteur recommandée est de 1,5 mètres, en ligne de préférence. S'il y a plusieurs rangs, organiser un décalage entre les rangs.*
- *Dans le cas particulier du chef de chœur qui dirige un ensemble vocal face au chœur en formation concert et sans mise en espace, la distance est de 3 à 5 mètres dans l'idéal avec port du masque recommandé pour le chef de chœur. Une visière peut être utilisée en complément.*
- *Privilégier les espaces ouverts aux espaces clos et dans la mesure du possible les espaces clos les plus vastes possibles*

Tiré de "Préparation de la rentrée dans les conservatoires classés et les lieux d'enseignements artistiques" - Ministère de la Culture / DGCA / 7 septembre 2020.

A noter aussi qu'une bonne aération des lieux est déterminante dans la lutte contre le virus (15 minutes), et que la désinfection des lieux doit être organisée par le lieu d'accueil.

Textes officiels :

Nous nous invitons à lire entièrement les documents suivants :

- [Aide à la reprise des activités artistiques dans le champ du spectacle vivant](#)
- [Aide à la reprise des activités artistiques dans le champ du spectacle vivant - Annexe 2 : musique](#)
- [Préparation de la rentrée dans les conservatoires classés et les lieux d'enseignements artistiques.](#)



Restez informé

Retrouvez plus largement les préconisations du Ceparvai pour la reprise du chant choral sur notre page "**Chant choral et Covid 19**".

[Consultez](#)



CEPRAVOI
8 rue Jean-Jacques Rousseau
BP 36
37270 Montlouis-sur-Loire
02 47 50 70 02
www.cepravo.fr

Cet e-mail a été envoyé à mariefgueugneau@hotmail.com
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur cepravo.

[Se désinscrire](#)

